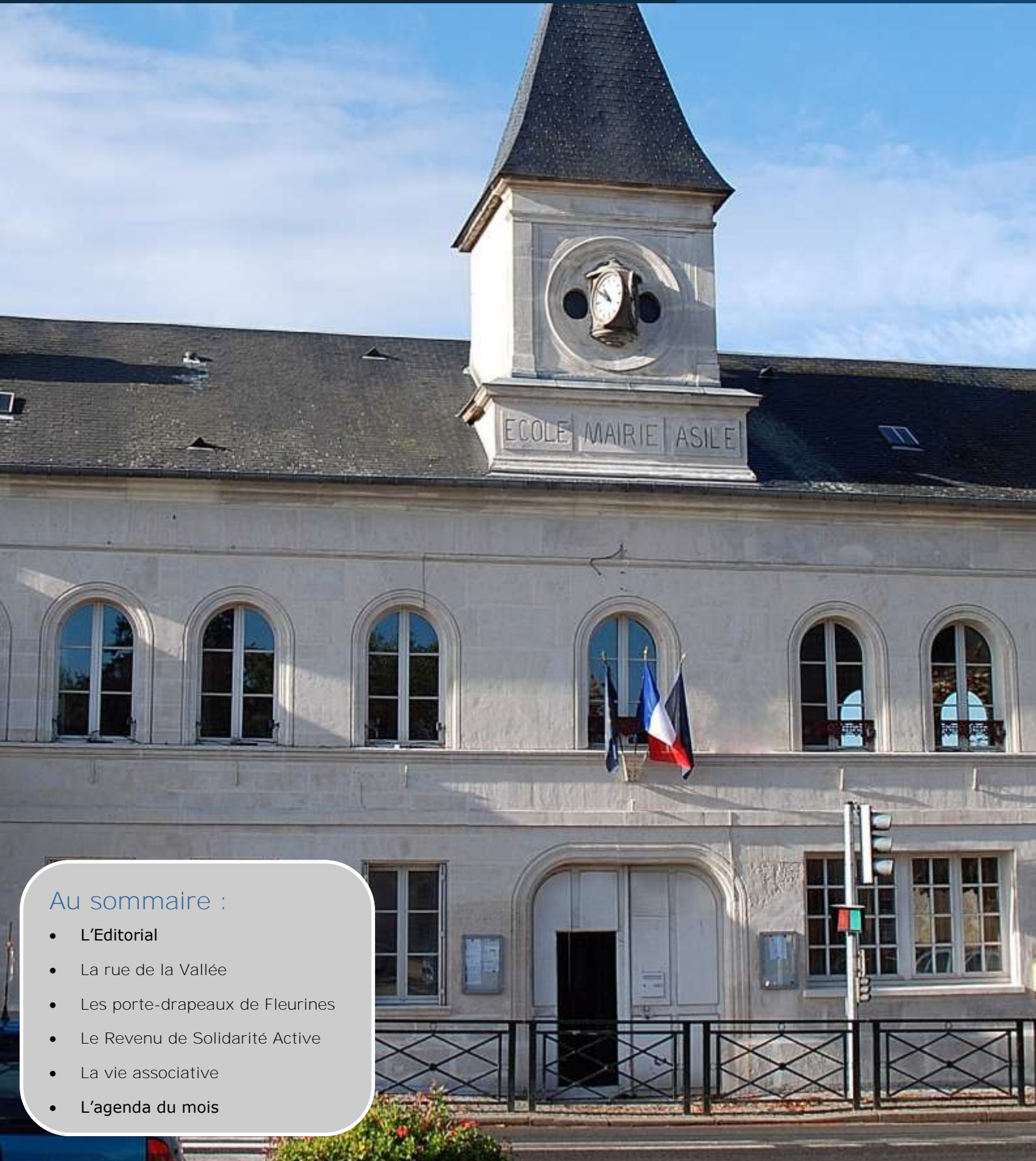




Fleurines & Vous

www.Fleurines.com



Au sommaire :

- L'Editorial
- La rue de la Vallée
- Les porte-drapeaux de Fleurines
- Le Revenu de Solidarité Active
- La vie associative
- L'agenda du mois

Edito



Vous avez été très nombreux à nous signifier votre satisfaction après la parution du premier numéro de votre *Fleurines & Vous*, et à nous transmettre vos encouragements pour les prochains.

Je vous en remercie bien sincèrement, au nom de toute l'équipe.

Je profite de ce nouveau numéro pour tirer mon chapeau à toute l'équipe du comité de rédaction (la commission communication pour ne pas la nommer) qui œuvre pour produire chaque mois le nouveau rendez-vous fleurinois.

Après avoir planché des mois durant, sur le nouveau site web, c'est désormais « *Fleurines & Vous* », le mensuel de tous les fleurinois, qui mobilise toutes les énergies de la commission communication.

Pour répondre aux interrogations de certains, je vous rappelle que ce magazine, de la rédaction des articles à l'impression, en passant par la mise en page et la distribution, est totalement produit par l'équipe de rédaction et par les moyens propres de la commune.

Comme nous l'avons annoncé, la publicité fait peu à peu son entrée dans le magazine dans le but de neutraliser les coûts d'impression qui, même s'ils restent modiques, méritent de devenir transparents pour les comptes de la commune.

J'espère bien sûr que ce nouveau numéro vous apportera autant de satisfaction que le précédent, mais je souhaite surtout qu'il vous offre un nouvel éclairage sur la vie de notre village, sur ses projets, son actualité et ses perspectives.

Très bonne lecture à tous !

Philippe FALKENAU



Commission Urbanisme Réaménagement de la rue de la Vallée et de l'entrée de l'École

Largement évoqué depuis de longues années, au delà même des réunions de conseils d'école, le réaménagement de la rue de la vallée fait désormais l'objet d'un projet formalisé qui répond aux objectifs du cahier des charges, dont les axes structurants sont les suivants :

- gagner en sécurité, tant pour les piétons que pour les autres utilisateurs de la route,
- requalifier la rue de la Vallée pour qu'elle devienne aussi la rue de l'École,

Ça bouge dans Fleurines !

- optimiser la fonction "dépose" par la création d'un "dépose minute",
- optimiser et gagner en stationnement,
- organiser le projet pour en faciliter son phasage dans l'optique d'une réalisation progressive.

Le Parc Naturel Régional (PNR) Oise Pays de France, cofinancier de l'étude (à hauteur de 80 %) s'est assuré que le projet et ses objectifs étaient bien conformes à sa charte. C'est ainsi que Solange Duchardt (du PNR) nous a accompagné pendant toute la durée de l'étude.

Après mise en concurrence, c'est le cabinet ERA Paysagistes qui a été sélectionné pour réaliser la mission.

Monsieur ARNOU, du cabinet

ERA a présenté le 22 octobre dernier les grandes orientations de son projet devant une assemblée de représentants des parents d'élèves, d'enseignants, de personnalités qualifiées (PNR, Hérisson d'Halatte) et d'élus. A cette occasion, il a rappelé sa méthode de travail, avant de détailler le fruit de ses réflexions :

Méthode :

- Qualification des différentes "zones" (séquences) de la rue,
- Parangonnage pour sérier solutions et meilleures pratiques,
- Analyse et propositions de solutions.

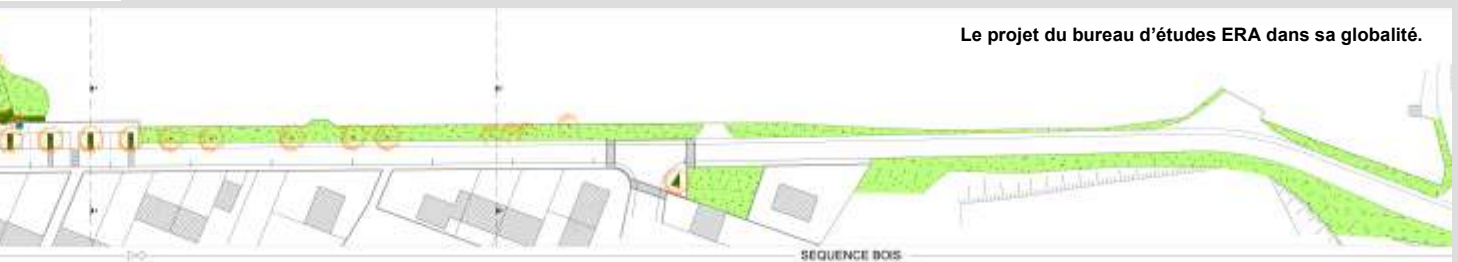
Le projet :

1. La partie basse de la rue : (la séquence zone d'activités)

Le bureau d'études propose de réduire la largeur de la voie en la passant de 15 à 5 mètres. La voie se structurerait ensuite côté école, par un alignement d'arbres régulier, s'intégrant progressivement dans le massif boisé du coteau. De l'autre côté (zone artisanale), une ponctuation d'arbres isolés ou en bosquets viendrait créer le rythme des places de stationnement longitudinales, réorientées pour laisser place à un large cheminement piéton qui mènerait au parvis de l'école.

2. la zone de l'école :

Le principal parti pris de la zone consiste à intégrer au corps du projet les 14 places de parking neutralisées au titre de "vigipirate".



Le projet du bureau d'études ERA dans sa globalité.

Sur ce principe, un vaste parvis est créé et forme une zone de dépose minute, accessible après une chicane.

3. La partie haute de la rue : (la séquence bois)

Sur la partie haute de la rue, les



Zoom sur l'aménagement des abords de l'école

Pour apporter davantage de confort au cheminement des piétons et élargir ainsi le nouvel espace, le projet prévoit de décaler la clôture des écoles d'environ 1 mètre vers l'intérieur. Cette surface, gagnée sur les alignements de thuyas préserve ainsi les surfaces des cours de récréation.

Cette redéfinition de l'espace permet de créer un vaste parvis sécurisé et d'offrir l'opportunité d'une entrée unique aux deux écoles, aménagée avec bancs et bandes végétales protectrices, mais aussi avec un auvent qui mettra désormais les parents à l'abri lorsque ceux-ci attendent leurs chérubins.

Côté stationnement, outre la création d'une place PMR (personnes à mobilité réduite) sur le parvis, des places de stationnement sont créées pour les équipes pédagogiques et pour le personnel intervenant à l'école le long de la voie d'accès au plateau sportif.

boisements d'accompagnement du stationnement se poursuivent et viennent se fondre au boisement du coteau. La voie est visuellement réduite par un marquage au sol sur sa partie Nord.

Enfin, le croisement avec la rue du Clos-Vert est aménagé en placette surélevée avec ralentisseurs.

Echanges entre les parties prenantes:

Les échanges qui ont suivi l'exposé

du cabinet ERA ont permis de rappeler l'importance de la partie "éclairage public" comme élément structurant du projet, ainsi que les besoins en stationnement exceptionnels de la rue qui conduisent parfois à dépasser largement les capacités nominales.

Et pour la suite ?

La phase Esquisse (ESO) s'achève en ce moment même avec le chiffrage des différents aménagements (environ 800 000 € au total) et avec la définition des différents scénarii de phasage de l'aménagement.

La prochaine étape consistera à organiser et à réaliser la maîtrise d'œuvre de l'opération. Nous recruterons pour cela au cours des prochains mois, après appel d'offres, un bureau d'études qui mettra au point le projet définitif permettant d'une part, de recruter l'entreprise qui réalisera les travaux, mais également de phaser la réalisation de ces derniers en fonction de notre capacité d'investissement.

Rendez-vous donc pour les travaux (probablement en 2011) si nos recherches de subventions sont fructueuses. Nous ne manquerons pas d'ici là, de vous tenir informés de l'évolution du projet.



Perspective de la « chicane » et du dépose-minute

Cérémonie du 11 novembre

Pas de cérémonie commémorative du 11 novembre ou du **8 mai, ni de défilé, sans drapeaux**, et bien sûr sans ceux que l'on appelle les « porte-drapeaux ».

A la rencontre des porte-drapeaux de Fleurines

Ils ouvrent la marche et portent bien haut leurs drapeaux durant toute la cérémonie, gantés de blanc, face au Monument aux morts. Leur présence donne la solennité et un poids évident au moment où nous nous souvenons de tous ceux qui, à Fleurines et partout en France, ont combattu et donné leur vie pour notre pays.

A l'occasion de ce 11 novembre, nous sommes allés à la rencontre des quatre porte-drapeaux présents et des associations qu'ils représentent.

La section de Fleurines de l'U.N.C (Union Nationale des Combattants) est une association fondée en 1919 et malgré une interruption durant la deuxième guerre mondiale, elle est toujours restée active et présente à toutes les commémorations.

En ce mercredi, elle était représentée par trois porte-drapeaux, mais aussi par plusieurs membres du bureau et anciens combattants, dont M. Jean GAUGUET, **président de l'association**, (il a combattu en Tunisie en 1954 puis en Algérie en 1955-1956) et M. Paul GONNE, **qui a été porte-drapeau à Fleurines** durant plus de 25 ans.

M. Gonne a combattu comme engagé volontaire et a participé à la Libération de la France de septembre 1944 à avril 1946. Il est le dernier porte-drapeau fleurinois ayant combattu lors de la guerre de 39-45. Porter un drapeau est



aussi un exploit physique : avec les années, le drapeau est devenu **trop lourd, c'est pourquoi les trois porte-drapeaux** désormais de service sont tous des anciens combattants de guerres plus récentes.

M. René LOINTIER a servi en Algérie de 1960 à 1962, M. Bernard SAROUILLE **était également en**

Algérie en 1957-1958, ainsi que M. Rodolphe GATTONE, qui a servi en Algérie dans les parachutistes de 1955 à 1957. « **C'est un honneur de porter le drapeau français et celui de Fleurines en particulier** » ont déclaré en **chœur nos glorieux fleurinois**.

Une particularité de Fleurines, **c'est le quatrième drapeau** : celui de la Compagnie d'Arc de Fleurines. Bien que la Compagnie (créée en 1774) ne soit pas une association d'anciens combattants, ni même de combattants, elle en a compté et a perdu de ses « compagnons » sur les **champs de bataille**. C'est donc naturellement un honneur pour ses membres de présenter à chaque commémoration leur drapeau où figure Saint Sébastien, le

patron des archers. M. Michel VILLEMANT, « sous lieutenant », était le porte-drapeau de la Compagnie cette année. Le président-capitaine, M. Dominique DUMAS, était bien sûr également présent.

Rendez-vous à tous le 8 mai prochain, pour retrouver ou faire connaissance avec nos vaillants porte-drapeaux.



Mercredi 11 novembre 2009, les écoliers de Fleurines chantent la Marseillaise sous la direction de leur professeur de musique Mme Isabelle SENT.

Salon d'Automne



Le vernissage de l'exposition

Ce vendredi 13 novembre fut célébré le vernissage du 13^{ème} salon d'automne de Fleurines.

Monsieur le Maire a remercié les 59 artistes dont 4 enfants participant à ce salon qui regroupait pour la circonstance 166 œuvres.

2 créatrices de bijoux étaient également présentes.

600 visiteurs pour la
13^{ème} édition

Les exposants et les visiteurs ont pu admirer la créativité dont ont fait preuve la municipalité et le Comité des fêtes pour la décoration de la salle.

Sur ces 3 jours plus de 600 personnes sont venues admirer ce salon, une belle réussite que l'on doit à la participation de tous et un chiffre 13 qui porte sans aucun doute bonheur !

Plusieurs prix sont venus récompenser les artistes :

Prix de la Municipalité

1^{er} prix : Marcel NOEL de Senlis pour l'œuvre « le port »



2^{ème} prix : Claudine LOURS de Gouvieux pour l'œuvre « Paysage 3 »

Prix enfants

Emma GENTY pour l'œuvre « l'épicédémie »

Alice HIEN pour l'œuvre « Manga »

Alice PORCHER pour l'œuvre « visage »

Prix Public

1^{er} prix : Serge LEDUC de Fleurines pour l'œuvre « étang de Comelles »



2^{ème} prix ex-æquo :

F. Charlotte de Senlis pour l'œuvre « Abo »

Jacques RINGENBACH de Laigneville pour l'œuvre « le temps des foins »

Prix du Comité des Fêtes

1^{er} prix : Claude CESCO de Lamorlaye pour l'œuvre « pour éblouir l'été »



2^{ème} prix : Antonia MENARD de Ver-sur-Launette pour l'œuvre « la forêt »

3^{ème} prix : Emilie LEDUC de Fleurines pour l'œuvre « Chloé »

Prix enfants : Alice HIEN pour l'œuvre « champi'OGM »

Encore merci au Conseil général, aux bénévoles, aux artistes et fleurinois pour l'aide apportée à ce salon.



Les lauréats 2009

Commission Cadre de vie Pour des plantations plus naturelles

Peut-être avez-vous eu l'occasion de vous promener cet été à Beauvais ou à Creil. Y avez-vous remarqué un nouveau style de fleurissement de la ville, des massifs vraiment différents... ?

Finis les bégonias, les œillets d'inde et autres plantes annuelles coûteuses et toujours assoiffées, place aux massifs naturels de vivaces et autres plantes locales adaptées à notre cadre rural: sauges, nepeta, rudbeckia, coloquintes, bourrache...

Ces deux villes sont à la pointe d'un nouvel art de vivre communal qui progresse partout en France, motivées par la recherche du développement durable: préférer une gestion plus écologique des espaces verts communaux grâce aux massifs naturels.

La commune de Fleurines veut elle aussi petit à petit convertir les massifs aux vivaces : moindre coût en plantes, en arrosage et aussi en personnel (on n'a pas besoin de replanter plusieurs fois dans l'année) pour un embellissement souvent supérieur

et une beauté plus naturelle de notre village.

Dans un premier temps, c'est le fleurissement des nouveaux massifs le long de la rue du Général de Gaulle, en sortie Nord de Fleurines, sur le trottoir face à l'Auberge du Vieux logis, qui est concerné.

Bien sûr la commune va investir dans quelques plantes, mais nous vous proposons aussi de participer à cette petite révolution pacifique !

Participez à la
« naturalisation » des
massifs de Fleurines !

Les jardiniers amateurs sont nombreux à Fleurines et nous voulons faire appel à chacun :

- En cette fin d'automne, alors que vous nettoyez votre jardin et déboulez les vivaces envahissantes (hémérocalles, asters, sauges, marguerites, rudbeckias, gaillardes, etc...), nous vous invitons à amener

vos plants de vivaces ou même vos graines à la mairie, afin de leur permettre de réjouir les yeux de tous au printemps prochain. Les secrétaires vous attendent !

- Nous envisageons une journée où chacun pourra amener ses plantes à repiquer sur le site même, fin mars 2010. Nous vous informerons à ce sujet.



La famille des aster : plus de 600 variétés!

Enfin pour ceux et celles qui se demandent de quoi nous parlons, qu'est-ce qu'une vivace, une annuelle ou une bisannuelle, rendez-vous sur Fleurines.com, rubrique Cadre de vie, où vous trouverez très prochainement un dossier sur les vivaces.

Me faire recenser à 16 ans, pourquoi ?

Vous avez pu remarquer une chose qui n'a pas changé dans notre premier numéro de *Fleurines & vous*, c'est la présence, en dernière page, dans les infos pratiques, d'une rubrique « Recensement militaire », demandant aux jeunes gens et jeunes filles de 16 ans de venir dès le lendemain de leur anniversaire, se faire recenser à la mairie...

Vous la trouviez déjà dans chaque numéro de *Fleurines Info...* pourquoi tant d'insistance ?

C'est que même si le service militaire obligatoire est « suspendu » depuis 2001, pour favoriser la professionnalisation de l'armée, il n'est pas supprimé. Depuis 10 ans déjà, les jeunes de 16 ans sont dans l'obligation de se faire recenser, au plus tard dans les trois mois qui suivent leur anniversaire et de participer avant leurs 18 ans à la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD).

Cette journée vient en complément de l'enseignement qui est donné dans tous les établissements du second degré et elle est obligatoire, tout comme le recensement. Ils ont pour but de « renforcer le lien Armée-Nation tout en sensibilisant la jeunesse à son devoir de défense. »

Le scénario idéal est le suivant : le jeune homme / la jeune fille vient à la mairie se faire recenser, muni de sa carte d'identité et du livret de famille dès le lendemain de ses 16 ans et reçoit une attestation de recensement, à garder précieusement...

La personne est alors convoquée avant ses 18 ans pour participer à la JAPD, qui, comme son nom l'indique, dure une journée et a généralement lieu à Compiègne pour les Fleurinois. Trois dates lui sont proposées, mais elle ne sera convoquée qu'une fois. Une fois la JAPD effectuée, le jeune reçoit alors un certificat individuel de participation, également à garder

précieusement...

Il y aurait beaucoup d'informations intéressantes à vous donner sur la JAPD, mais le but de cet article est d'attirer votre attention sur une réalité méconnue qui peut retarder le passage du baccalauréat ou du permis de conduire : tout jeune au dessus de 16 ans qui ne peut produire un certificat de recensement, ou tout jeune de 18 à 25 ans qui n'a pas de certificat individuel de participation à la JAPD ne peut passer aucun examen ou concours, ni le permis de conduire....

Alors, les jeunes, sans hésitation, rendez-vous à la mairie !

Françoise LEDOUX, Correspondant Défense,

A votre disposition pour plus d'informations...

f.ledoux.fleurines@gmail.com

Le Revenu de Solidarité Active

Le RSA, qu'est ce que c'est ?

Le revenu de solidarité active (RSA) est entré en vigueur le 1^{er} juin 2009. Il remplace le revenu minimum d'insertion (RMI), l'allocation de parent isolé (API) et certaines aides forfaitaires temporaires, telle que la prime de retour à l'emploi. Il est versé aux personnes qui travaillent déjà et dont les revenus sont limités. Son montant dépend à la fois de la situation familiale et des revenus du travail. Il peut être soumis à l'obligation d'entreprendre des actions favorisant une meilleure insertion professionnelle et sociale.

Le RSA : A quoi cela sert ?

A compléter les revenus du travail pour ceux qui en ont besoin. Si votre salaire est limité, le RSA peut, sous certaines conditions de ressources et selon votre situation familiale, améliorer votre quotidien, et cela même si vous ne bénéficiez actuellement d'aucune prestation.

A encourager l'activité professionnelle : quand vous retrouvez un travail, le RSA vous assure un complément de revenus qui vous permet de gagner plus que le montant de vos anciennes prestations.

A lutter contre l'exclusion : avec le RSA, un interlocuteur unique suit l'ensemble de votre dossier, vous accompagne dans votre recherche d'emploi et vous informe sur les aides qui peuvent faciliter votre reprise d'activité.

A simplifier les minima sociaux :

Au lieu de recevoir plusieurs aides séparées (allocation de parent isolé, RMI, ...), vous recevez une seule et même aide qui intègre plusieurs prestations sociales et demeure stable si votre situation ne change pas.

Le R.S.A, qu'est ce que c'est?

Puis-je en bénéficier ?

Pour cela, rendez vous sur <http://www.rsa.gouv.fr> pour tester les critères d'éligibilité, avant de remplir les formulaires ad hoc. Pour les fleurinois qui n'ont pas la possibilité de se connecter à internet, vous pourrez tester vos critères d'éligibilité à la mairie, où nous mettrons à votre disposition un accès au site <http://www.rsa.gouv.fr>.

Comment procéder ?

Pour les travailleurs à revenus modestes

Pour savoir si vous pouvez bénéficier du RSA : faites une simulation en ligne.

Remplir un formulaire papier (téléchargeable ou à retirer auprès des caisses d'allocations familiales ou du Conseil général de l'Oise)

Rassemblez les pièces demandées en annexe du formulaire.

Une fois votre dossier constitué, adressez-le à votre caisse d'allocations familiales, à votre caisse de mutualité sociale agricole, au

Conseil général ou au centre communal ou intercommunal d'action sociale dont vous dépendez (liste et contact ci-dessous).

Votre caisse d'allocations familiales ou votre caisse de mutualité sociale agricole se chargera d'enregistrer votre demande et d'effectuer le versement de votre allocation RSA sur votre compte bancaire ou postal.

Pour les bénéficiaires du RMI et de l'API

Il n'y a aucune démarche particulière à effectuer. Le RSA remplace automatiquement le RMI et l'API à compter du 1^{er} juin 2009.

MSA de l'Oise

8, avenue Victor Hugo,
BP 70828
60010 Beauvais Cedex
Tel : 03 23 23 65 26
Fax : 03 44 06 81 01
<http://www.msa60.fr/>

Conseil général de l'Oise

Hôtel du département
1, rue Cambry,
BP 941
60024 Beauvais Cedex
Tel : 03 44 06 60 60

CAF de Creil

2, rue Charles Auguste Duguet
60832 Creil Cedex 1
Tel : 08 20 25 60 20

CAF de Beauvais

2, rue Jules Ferry
BP 90729
60012 Beauvais Cedex
Tel : 08 20 25 60 10

Mission locale Rurale du Grand Plateau Picard

Tel : 03 44 78 72 00

Petites annonces

• Jeune femme sérieuse, recherche heures de ménage et repassage sur Fleurines.

☎ : 06.60.83.29.12

• Jeune fille de 15 ans, cherche à faire du baby-sitting. Disponible

certaines jours de la semaine, le week-end et éventuellement les vacances scolaires.

☎ : 06.60.83.29.12 ou 03.44.54.13.79

• Assistante maternelle agréée : Place disponible de suite pour garde d'enfants. Face à l'école.

☎ : 03.44.54.08.88

Mme Christiane ANGOT, ses enfants, ses petits-enfants, ainsi que toute la famille ont été très touchés des marques d'amitié sincères reçues lors du décès de M. Léon ANGOT.



6^{ème} Promenade Familiale
Dimanche 29 novembre 2009

RDV ancienne cantine rue de Verneuil à 13 h 45 - Départ 14 h.

Distance 9,5 Km « Les sources du Mont Alta ».



Parcours encadré par un guide de randonnée - Retour Prévu vers 17 h.

Un chocolat chaud vous sera offert au retour.

Organisée par le Comité des fêtes de Fleurines et l'Union des Randonneurs de Creil.

Inscription GRATUITE: ☎ : 03.44.54.81.54 - VENEZ NOMBREUX

Parce qu'il n'est jamais trop
tôt pour bien faire !



EVEIL DE LA FOI

Votre enfant est en maternelle ?

Vous voulez lui donner ce qu'il y
a de mieux ?

Il vous pose des questions qui
vous déroutent ?

Vous ne savez pas comment
faire ?

Rendez-vous au presbytère
à 17h30 les:

- Samedi 28 novembre
- Samedi 5 décembre
- Samedi 12 décembre
- Samedi 19 décembre



DT Créations est
une société de
conception et déve-
loppement d'appli-
cations internet et
multimédia.

- Créations de sites internet
- Créations de CD/DVD Rom
- Créations graphiques (logos, plaquettes/brochures, cartes de visite, affiches, flyers....)
- Créations 3D
- Illustrations musicales et sonores

Pour plus d'informations sur les
prestations, consultez notre site
internet www.dt-creations.com
ou contactez nous :

☎ : 06 74 11 85 09

Virginie
Coiffe à domicile
Du plus petit au plus grand
06.84.37.69.63

Virginie coiffe à domicile vous
offre ses services :
du lundi au samedi de 9h à 18h.
Pour consulter les tarifs et pres-
tations consultez son site inter-
net :

www.virginiecoiffeadomicile.com

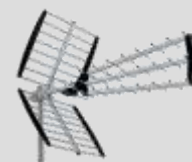
☎ : 06 84 37 69 63

Fleurines & Vous n°3 paraîtra
le jeudi 17 décembre 2009.

Nous vous demandons d'envoyer
par courriel vos articles, petites
annonces avant le lundi 7 décem-
bre 2009:
mairie@fleurines.com



SENLIS ANTENNES



Eric DAUVERCHAIN

Technicien TV Vidéo Antenne

☎ : 06 74 90 51 91

senlis-antennes@hotmail.fr

Amicale du 3^{ème} Age

L'Amicale du troisième âge a organisé un loto gratuit pour ses adhérents le jeudi 5 novembre 2009. L'Amicale remercie les personnes qui ont offert des lots, en particulier le fleuriste et la coiffeuse de Fleurines, sans oublier Alain Decrouy qui a mené l'animation du jeu du loto. Après la

remise des lots, la fête s'est terminée par un goûter, pâtisseries et boissons, et tous les participants sont ensuite repartis très satisfaits d'avoir passé une après-midi agréable et joviale.

N'oublions pas la sortie gratuite du lundi 30 novembre 2009 au

château de Compiègne et à la Chocolaterie de Beussent à Lachelle, repas compris. Départ à 9h00. Les inscrits recevront un courrier précisant le programme de la sortie et les arrêts de l'autocar dans Fleurines. Retour vers 18h30.

Rappelons également le spectacle de Cabaret de Noël sur glace le jeudi 17 décembre 2009 à 14h30 à Margny-lès-Compiègne qui est proposé aux seniors par la Mairie de Fleurines. Le départ de Fleurines est prévu à 13h00, place de l'église. Cette sortie est gratuite pour les personnes âgées de plus de 60 ans. Veuillez vous inscrire auprès du secrétariat de la Mairie.



Les participants au loto du 5 novembre

Bibliothèque

Le secteur adulte vous propose :
« Plein feux
sur les auteurs chinois »
De nombreux titres à votre disposition pour découvrir atmosphères et traditions de l'empire du milieu.

Flash info pour les amateurs de B.D à partir de 9 ans

Depuis le jeudi 05 novembre, le concours national « LIVRENTETE B.D » a débuté.

Les règles sont simples :

Six Bandes Dessinées ont été sélectionnées par un jury national, les participants s'engagent à lire les six titres et à voter pour leur titre préféré (voir modalités en bibliothèque). Venez nombreux découvrir ces nouveaux héros !

Pour les plus jeunes :

Rendez-vous mercredi 25 novembre 2009 à 11H15 ET 11H30 :

HISTOIRES POUR CHARMER LES OREILLES

Nous vous attendons nombreux et motivés !

Coups de cœur et nouveautés vous attendent également autour d'une sélection de titres choisis.

Pour nous contacter :
cbpt60@yahoo.fr

Nos horaires :

Mardi: 17 H 30 – 19 H 00
Mercredi: 10 H – 12 H 00
Samedi: 10 H 30 – 12 H 00

CREDIT D'IMPÔT - 40%

CHEMINÉES & POÊLES PHILIPPE

DEVIS GRATUIT

Crédit d'impôts selon CONDITIONS GENERALES DES IMPÔTS

16, rue du Clos Germain (à côté de Creil) - CAUFFRY - 03 44 73 19 03

Compagnie du Prieuré

Représentation théâtrale **vendredi 20 Novembre à 20 H 30, à la Salle des Fêtes,**

Léonie est en avance, *Hortense a dit "je m'en fous"*, deux pièces en un acte de Feydeau par l'association fleurinoise **"la Compagnie du Prieuré"**

Dans *Léonie est en avance*, la future maman n'a de cesse que son mari mette le petit pot sur sa tête.

Dans *Hortense a dit "je m'en fous"*, une dispute à propos de leur femme de chambre qui a dit "je m'en fous" oppose un dentiste faible et une épouse qui ne l'est pas.

Deux pièces qui mettent en scène un moment de crise dans la vie d'un couple.



Entrée 10 €
(3 € pour les moins de 12 ans)

Les billets sont à retirer sur place à partir de 19h15.



Organisé par la Municipalité et le Comité des Fêtes
Artisanat d'art et produits gastronomiques

FLEURINES

Salle des fêtes, place de l'Eglise

Dimanche 13 décembre 2009

Sports Tennis

Classement Dames	2009		2010
3^{ème} SÉRIE			
Maya ESTARDIER	30	+1	15/5
4^{ème} SÉRIE			
Catherine HIEN	30/2	+1	30/1
Odile BEAUGRAND	30/1	-1	30/2
Sylvie GUALDO	30/3	=	30/3
Aurélia GUALDO	30/3	-1	30/4
Amy CAPRON	30/4	-1	30/5
Danièle CHAUSSIER	30/4	-1	30/5
Marie PIUMI	NC	+2	30/5
Maryvonne MARTINEZ	30/5	-1	40

Les classements nouveaux sont arrivés...

Classement Messieurs	2009		2010
3^{ème} SÉRIE			
Rémy PHILIPPON	15/5	+4	15/1
Jérôme CHAUMONT	15/5	+3	15/2
J. Philippe DETIENNE	30	+1	15/5
Éric GIRARD	15/4	-1	15/5
Rémy LEBON	15/4	-1	15/5
4^{ème} SÉRIE			
Alexis ESTARDIER	30/3	+2	30/1
Bernard VERSCHELDEM	30	-1	30/1
Fabien EWANGELISTA	30	-1	30/1
Philippe FALKENAU	30/2	-1	30/3
Stéphane FOULARD	30/5	+1	30/4
Claude MIKOLAJCZAK	30/4	=	30/4
J. François ESTARDIER	30/5	=	30/5
Jérémy ESTARDIER	30/4	-1	30/5
Maxence HIEN	30/5	=	30/5
Thierry FALHUN	30/4	-1	30/5
Eric PASQUET	30/4	-1	30/5
Philippe REYNOLDS	N.C	+1	40

Sports Judo



Le dimanche 6 Décembre 2009, le Judo Club de Fleurines organisera un cours commun dans le gymnase de 14h00 à 16h00.

A cette occasion, tous les judokas, petits et grands mais également les parents volontaires, se retrouveront sur les tatamis pour un entraînement convivial.

Des démonstrations clôtureront la

séance avec un goûter offert par le club.

Rendez-vous sur notre site :

<http://jcfleurines.free.fr/>

Rappel: La première manifestation amicale organisée par le Judo Club de Fleurines aura lieu samedi 21 novembre 2009 au gymnase Marcel Vinouse. Début des combats: 13h45.

Ecole de Musique Camille Saint- Saens

Adhérente à la F.F.E.M et à l'U.C.E.M 60 depuis l'année 1991, l'Ecole de Musique et de Danse Camille Saint Saens est subventionnée par le Conseil Général de l'Oise.

Disciplines enseignées:

- Eveil à la danse (à partir de 4 ans)
- Danse classique (à partir de 7 ans)
- Danse Jazz (à partir de 8 ans)
- Formation musicale (piano, guitare, clarinette, flûte...)

Renseignements :

☎ : 03 44 20 45 71
(répondre)

Afin que nous puissions vous rappeler, merci de laisser vos coordonnées.

Révisions des listes électorales

Les opérations annuelles de révision des listes électorales seront closes le 31 décembre 2009. Il est particulièrement recommandé aux électrices et électeurs de contrôler en Mairie leur inscription dans les délais impartis fixés par la loi, soit avant le **31 décembre 2009** d'autant plus que toutes les personnes de nationalité française qui jouissent de leurs droits civils et politiques doivent obligatoirement être inscrites sur les listes électorales.

Pièces à fournir :

- une carte nationale d'identité ou un passeport en cours de validité,
- un justificatif de domicile (avis d'imposition, quittances de loyer, d'eau, de gaz ou d'électricité, etc...),
- l'ancienne carte d'électeur (si elle est toujours en votre possession).

Assistante Sociale

Permanences de l'assistante sociale le jeudi matin sur rendez-vous (**permanence assurée un jeudi sur deux**).

Rendez-vous à prendre au Centre Médico Social de Pont Ste Maxence. ☎ : 03 44 31 71 90

Recensement militaire

Les jeunes gens et jeunes filles ayant **16 ans révolus** au cours du

4^{ème} trimestre 2009 peuvent se présenter en Mairie (**dès le lendemain de la date anniversaire**), munis de leur **carte d'identité française** et du livret de famille des parents.

Médecins

Pour joindre le médecin de garde le week-end, la nuit et les jours fériés : **APPELEZ LE 15**

Après 21 H, appel de la pharmacie de garde par le médecin.

Dentistes

Pour joindre le dentiste de garde le dimanche et les jours fériés :

☎ : 03 44 23 25 31

Infirmières

Mmes CONCHA et MONCHAUX

☎ : 03 44 72 54 02

Mme DEGUISNE

☎ : 03 44 60 04 07

Mme HEISTERBERG

☎ : 03 44 60 39 21

Mmes PAGOT et MESNIER

☎ : 03 44 53 64 78

Pompiers ☎ : 03 44 70 41 09

Gendarmerie Creil

☎ : 03 44 28 47 17

Lyonnaise des Eaux

☎ : 03 44 29 35 22

S.I.C.A.E ☎ : 03 44 39 45 00

Sur l'agenda

NOVEMBRE

• **Vendredi 20** : Théâtre « Léonie est en avance » et « Hortense a dit je m'en fous » par la Compagnie du Prieuré à 20h30 à la Salle des fêtes.

• **Samedi 21** : Rencontre amicale de Judo à la Salle des sports à partir de 13h00.

• **Dimanche 22** : Championnat Tennis – Messieurs : Fleurines 1 reçoit Aramont 1 à 9h00 à la Salle des Sports.

Championnat Tennis – Dames : Fleurines 1 reçoit Choisy au Bac 2 à 14h00 à la Salle des Sports.

• **Dimanche 29** : 6^{ème} promenade familiale – RDV 13h45 à l'ancienne cantine derrière la mairie – 9,5 km jusqu'aux sources du Mont Alta.

• **Lundi 30** : **Sortie de l'Amicale** du 3^{ème} Âge au château de Compiègne et à la chocolaterie de Lachelle.

DECEMBRE

• **Dimanche 6** : Cour commun de Judo à la Salle des sports de 14h00 à 16h00.

• **Jeudi 10** : Balayage des voies communales.

• **Dimanche 13** : Marché de Noël sur la Place de l'Eglise.

• **Jeudi 17** : Soirée Cabaret sur glace de l'Amicale du 3^{ème} Âge à Margny-les-Compiègne.

Veillée de Noël sous le préau de l'école élémentaire à 18h30.

• **Vendredi 18** : Marché de Noël de l'école maternelle à la Salle des fêtes.

LA POSTE 

Horaires du bureau de Poste de Fleurines à compter du mardi 1^{er} décembre 2009 :

Du lundi au jeudi
de 9h00 à 12h00

Pharmacies de garde

Dimanche 29 Novembre

HANNESSE

24 rue Charles Lescot
PONT SAINTE MAXENCE

☎ : 03 44 31 64 64

Dimanche 6 Décembre

MOUTOT

16 rue de l'Apport au Pain

SENLIS

☎ : 03 44 53 00 85

Dimanche 13 Décembre

ZABIAUX

22 rue de la République

PONT SAINTE MAXENCE

☎ : 03 44 72 21 27

Horaires de la Mairie

La mairie est ouverte au public :

Du lundi au samedi de 8h45 à 11h45.

Du lundi au vendredi de 16h30 à 18h00.

Fermeture de la mairie :

• Samedi 26 décembre 2009

• Samedi 2 janvier 2010

☎ : 03.44.54.10.27

Fax : 03.44.54.15.87